

**ARRÊTÉ DEP-2026-026 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2006 portant création du baccalauréat professionnel aménagement et finition du bâtiment;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel aménagement et finition du bâtiment pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Sandrine DUBÉ, enseignante

Enseignants :

Monsieur Bruce MATESO

Madame Sandra GUYET

Madame Christelle OURAGHI

Monsieur Geordany JEUDY

Professionnels :

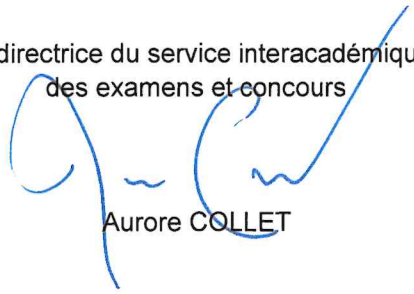
Monsieur Bertrand JEAN

Monsieur David COUTURAS

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET



**ARRÊTÉ DEP-2026-028 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT
OPTION A : ÉTUDES ET ÉCONOMIE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2008 portant création du baccalauréat professionnel technicien d'études du bâtiment option A – études et économie ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien d'études du bâtiment option A – études et économie pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Cherifa KAZI AOUAL, enseignante

Enseignants :

Monsieur Stéphane PROUTEAU

Madame Rachel CALVANI

Monsieur Malek BOUAMRA

Monsieur Mohammed RAHAL

Professionnelles :

Madame Radia FARS

Madame Fatima-Zohra BOUABBA

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET



**ARRÊTÉ DEP-2026-029 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT
OPTION B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2008 portant création du baccalauréat professionnel technicien d'études du bâtiment option B – assistant en architecture ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien d'études du bâtiment option B – assistant en architecture pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Jérôme SADO-BATTESTI, enseignant

Enseignants :

Monsieur Mathieu MAAS
Madame Lydie CHENE

Monsieur Kévin LACELLERIE
Madame Sonia ATSOU

Professionnelles :

Madame Pascale LE GOFF
Madame Nicole DESSAGNES

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-032 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL TRAVAUX PUBLICS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2005 portant création du baccalauréat professionnel travaux publics ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel travaux publics pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Nino FABRICI, enseignant

Enseignants :

Monsieur Thibaud BATTAIS

Madame Eva RENAC

Professionnels :

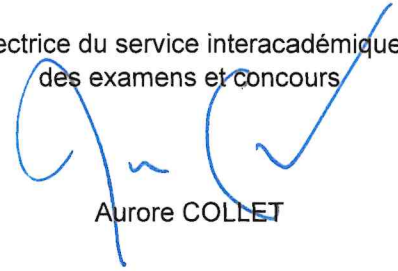
Monsieur Paul DA MOTA

Madame Evelyne FIOROT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-030 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN DU BÂTIMENT :
ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 20 mars 2007 portant création du baccalauréat professionnel technicien du bâtiment - organisation et réalisation du gros œuvre ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Franck STRAZZA, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jean Fabrice BOYER
Monsieur Elarbi JAHFEL

Monsieur Francesco POMPILI
Monsieur Alex GOMA

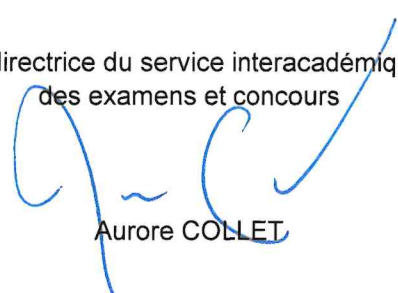
Professionnels :

Monsieur Malik BOUDARENE
Monsieur Alain LAMERAT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-027 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE BÂTI**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2008 portant création du baccalauréat professionnel intervention sur le patrimoine bâti;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel intervention sur le patrimoine bâti pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Franck STRAZZA, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jean Fabrice BOYER

Monsieur Elarbi JAHF

Monsieur Hervé DUAVLLON

Monsieur Adérito BATISTA

Professionnels :

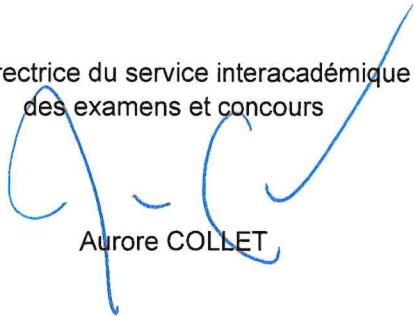
Monsieur Thomas ELONGO LUTA

Monsieur Petelo FAUA

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-031 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL TECHNICIEN - GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 20 mars 2007 portant création du baccalauréat professionnel technicien géomètre - topographe;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien géomètre - topographe pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Nathalie LECHIEN, enseignante

Enseignants :

Monsieur Thibault BRETONNIERE
Monsieur Mohammed ZAOUÏ

Monsieur Jean-Pierre LAFONT
Monsieur Ayyub REZZOUK

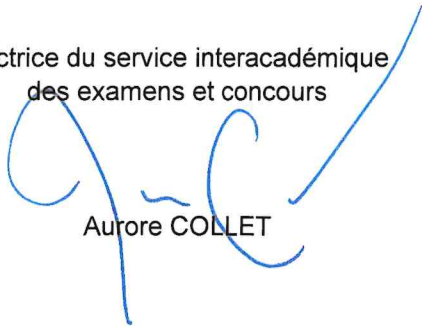
Professionnels :

Monsieur Thomas HAMOT
Monsieur Jean-Michel LAFFONT

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-550 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 PEINTURE ET DÉCORATION**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 26 septembre portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 peinture et décoration ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys des certificats de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 peinture et décoration pour la session 2026 dans l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Jean-Michel BARON, inspecteur de l'Éducation nationale

Vice-président :

Monsieur Frédéric LAFONTAINE, professionnel

Enseignants :

Monsieur Jean-Charles DARIUS
Madame Emmanuelle SANSON

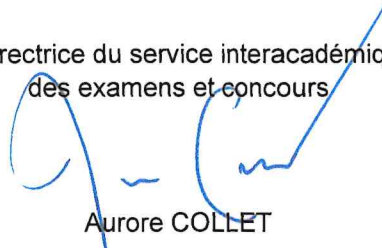
Professionnels :

Monsieur Majdi BRADAI
Monsieur Xavier LEGRIP

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours



Aurore COLLET